

Allocution Annick GIRARDIN

Soirée « French Baguette » du 9 avril 2014 – Assemblée nationale

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les acteurs économiques,
Mesdames et messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence en nombre ici ce soir.

En moins de 2 mois, c'est la deuxième fois que Saint-Pierre-et-Miquelon s'invite à l'Assemblée nationale. En effet, le 18 février dernier, la représentation nationale a voté à l'unanimité une résolution soutenant la démarche engagée par notre pays pour l'extension du plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon, résolution que j'ai eu l'honneur de déposer avec mes collègues Jean-Claude FRUTEAU, Président de la Délégation Outre-mer et Paul GIACOBBI ici présent, Député de Haute-Corse et Président du groupe d'études « Iles d'Amérique du Nord et Clipperton ».

Comme vous allez le voir dans le documentaire « French baguette » qui sera projeté dans quelques minutes, l'histoire de la France en Atlantique nord a été mouvementée et a été ponctuée de nombreux rebondissements, notamment aux temps forts du conflit franco-canadien sur la pêche et de la délimitation de notre Zone Economique Exclusive.

Objet des convoitises des puissances européennes dans la région, Saint-Pierre-et-Miquelon aura toujours été, du fait de son caractère unique, un centre de tensions et d'opportunités.

C'est une évidence historique, mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la France était la première et principale puissance européenne dans cette zone. Des générations de pêcheurs Basques notamment, pêchaient sur les bancs de Saint-Pierre et s'abritaient dans les ports naturels de nos îles, gardant jalousement le secret de ce lieu de pêche inouï, ceci bien avant la découverte officielle de l'Archipel au début du 16^{ème} siècle.

Si en 1793, avec le Traité de Paris, la France ne garde la souveraineté que sur Saint-Pierre-et-Miquelon et sur le "French Shore" - bande costale sur l'île de Terre-Neuve - c'est que son intérêt, tel que déjà compris à l'époque, était bien celui de la mer.

Traditionnellement, l'Archipel a donc constitué un intérêt économique majeur pour la France et aura fait durant de longues années la prospérité des grandes familles d'armateurs métropolitains de la côte Atlantique française, en raison de ses droits de pêche attachés à sa Zone Economique Exclusive.

C'est justement la contestation de cette ZEE par le Canada qui aura engendré un contentieux sérieux entre les deux pays, un différend qui fut tranché par le Tribunal d'arbitrage international de New York en 1992, dont les conséquences furent dramatiques pour l'Archipel, réduisant notre Zone Economique Exclusive à un étroit tuyau (d'où son surnom de « French Baguette » donné par les Canadiens) et plongeant notre économie dans un marasme sans précédent. Ceci explique le désarroi des Saint-Pierrais et Miquelonnais au moment de cette sentence désastreuse, car le dossier avait

été mal mené et mal suivi par une représentation française timorée, face à une partie canadienne qui avait déjà à l'époque pleinement pris conscience des enjeux économique et politique dans la région et avait mis les moyens en conséquence. Le rapport d'information que j'ai eu l'honneur de préparer avec mon collègue Député Louis Guédon en décembre 2008 souligne entre autres les lacunes et erreurs de la préparation de ce Tribunal arbitral. Mais tout cela vous sera narré dans le documentaire.

Reste donc aujourd'hui la question de l'extension du plateau continental, explicitement laissée ouverte par la sentence arbitrale de 1992.

En effet, nos voisins Canadiens l'ont bien compris de longue date, cette zone constitue un enjeu stratégique de premier plan, c'est celle de toutes les richesses du 21ème siècle, qu'il s'agisse de ressources minérales et fossiles, de découvertes scientifiques, notamment en matière d'énergies des mers et de biodiversité, ou encore en matière de contrôle et d'exploitation des flux maritimes et des nouvelles voies navigables pour les échanges mondiaux.

Fort heureusement pour nous, de notre côté, tous les acteurs ont aujourd'hui pleinement pris conscience de l'importance de la défense par la France de ses intérêts souverains dans la zone. Le Président de la République, François HOLLANDE, l'a rappelé avec force en Juillet 2013 en déclarant officiellement par communiqué que la France défendrait les intérêts de l'Archipel concernant l'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon et déposera un dossier devant la Commission des limites du plateau continental. Nous attendons donc maintenant à très brève échéance cette prochaine étape.

Aujourd'hui et pour l'avenir, c'est donc toujours cette position géopolitique unique et privilégiée qui constitue l'atout essentiel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Nous constituons l'unique avant-poste, non pas seulement de la France, mais bien de l'Europe toute entière, en Amérique du Nord.

Par la mise en œuvre d'une politique d'investissements structurants, je souhaite que Saint-Pierre-et-Miquelon puisse se donner les moyens de redevenir une escale de choix pour les chalutiers étrangers et européens qui pêchent dans notre zone, pour l'industrie des hydrocarbures dont les projets de forages se développent tout autour de notre Zone Economique Exclusive, pour le trafic maritime entre l'Europe et l'Amérique du Nord aujourd'hui en pleine mutation, ou encore pour un nombre toujours croissant de bateaux de croisière et de plaisanciers. Et j'espère à ce propos que le projet « Grand Port » trouvera les soutiens politiques, publics et privés nécessaires à sa concrétisation.

Bien entendu, l'Archipel a d'autres atouts, d'autres pistes de développement économique, notamment dans le tourisme. Ces perspectives s'inscrivent parfaitement dans cette logique d'affirmation de notre vocation maritime naturelle.

L'avenir de la France en Amérique du Nord, et notamment l'accomplissement de sa vocation maritime historique et naturelle, nécessitera la contribution de toutes et de tous. Votre présence aussi large ici aujourd'hui me remplit à ce titre d'espoir et de confiance pour l'avenir maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon et de notre pays.

Je vous invite maintenant à visionner le documentaire d'Eric Moreau : « French baguette ».

Merci de votre attention.